

## II

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique*

Ottawa, le 16 octobre 1978.

N° GNT-355

Excellence,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note N° 275 du 29 septembre 1978, portant sur la pose de deux émetteurs de liaison de données et d'un câble de raccordement sur le lit de la rivière St. Marys en Ontario, dans le cadre d'un sous-système coopératif et expérimental d'aide électronique-magnétique à la navigation destiné à améliorer le contrôle du trafic des bateaux sur la rivière.

Je suis heureux de vous annoncer que le Gouvernement du Canada accepte les propositions contenues dans votre Note et dans l'Annexe qui l'accompagne. Le Gouvernement du Canada convient en outre que votre Note, son Annexe ainsi que la présente réponse, dont les versions française et anglaise font également foi, constitueront entre nos deux Gouvernements un accord qui entrera en vigueur à la date de la présente Note (avec effet à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1977) et le demeurera jusqu'au 31 mai 1980.

Veillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

*Le Secrétaire d'État aux  
Affaires extérieures,  
DON JAMIESON.*

Son Excellence Thomas O. Enders,  
Ambassadeur des États-Unis d'Amérique,  
OTTAWA.

1535